

EXTRAIT
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 9 octobre 2017

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

- Etaient présents : Monsieur Frédéric BIERRY, président
- Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Madame Marie-Paule LEHMANN, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents
- Madame Alfonso ALFANO, Monsieur Olivier BITZ, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL, secrétaires
- Procuration(s) : Monsieur Rémi BERTRAND ayant donné pouvoir à Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER
- Excusé(s) : Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Françoise BEY, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Monsieur Serge OEHLER
- Absent(s) : Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Eric ELKOUBY, Madame Martine JUNG, Madame Suzanne KEMPF
- Rapporteur : Madame Catherine GREIGERT

**N° CP/2017/391 - 74020 - Soutien et développement de l'agriculture
Partenariats entre le Département et la Profession Agricole**

La Commission Permanente statuant par délégation et sur proposition de son président,

- décide d'attribuer des subventions d'un montant total de 553 000 € selon la répartition suivante :

- o 500 000,00 € à la Chambre d'Agriculture d'Alsace
- o 18 000,00 € à la Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles
- o 10 000,00 € à Jeunes Agriculteurs du Bas-Rhin
- o 15 000,00 € au Groupement d'Employeurs du Service de Remplacement du Bas-Rhin
- o 5 000,00 € à l'association SABA pour la mise en œuvre du salon Biobernai'17
- o 5 000,00 € à l'Interprofession Fruits et Légumes d'Alsace pour l'organisation du salon Saveurs et Soleil d'Automne 2017.

- Approuve la convention de partenariat et la convention financière, jointes en annexe, à conclure pour l'année 2017 entre le Département du Bas-Rhin et la Chambre d'Agriculture d'Alsace, et autorise son président à signer ces conventions.

Non participation au vote : Madame Laurence MULLER-BRONN

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice des services de l'assemblée



Aurélie LACQUEMENT

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20171009-lmc1112367-DE-1-1
Acte certifié exécutoire au : 13/10/17